Bordereau attestant l'exactitude des informations - ARRAS - 6201 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 22/04/2026 - 2834 - 1989 B 40542 - 352 551 378 - ICP

fil rouge

CONSEILS & EXPERTISE COMPTABLE

Dimitri LOXEMAND
Marc-Antoine CANLER
Fabrice CUKIERMANN
Anthony VENUTO
Antoine LOGEZ
Experts-Comptables associés

GREFFE DU TRIBUNAL
22 AVR. 2026
DE COMMERCE D'ARRAS

SAS ICP

PARC D'ACTIVITÉ DES OISEAUX
4 RUE DES HOCHESQUEUES
62218 LOISON SOUS LENS

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
A L'ORIGINAL LE :
20 Avril 2026

SAS ICP
4 Rue des Hochequeues
62218 LOISON-SOUS-LENS
Tél. : 03.21.43.78.05 / Mail : icp@icp-lens.fr
SIRET N° 352 551 378 00052 - Code APE : 4331Z

Sommaire

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025

---------- BILAN ET COMPTE DE RESULTAT --------	*1*
Bilan Actif	*2*
Bilan Passif	*3*
Compte de Résultat 1/2	*4*
Compte de Résultat 2/2	*5*
---------- A N N E X E ----------	*6*
Règles et méthodes comptables	*7*
Immobilisations	*9*
Amortissements	*10*
Créances et Dettes	*11*
Capital social	*12*
Variations des capitaux propres	*13*
Ventilation de l'Impôt sur les bénéfices	*14*
Charges à payer	*15*
Produits à recevoir	*16*
Charges constatées d'avance	*17*

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

Bilan Actif

		30/09/2025			30/09/2024
	Règlement ANC 2022-06	Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires	4 032	4 032		
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations tech.,mat. et outillage indus.	12 538	11 403	1 135	1 047
	Autres immobilisations corporelles	280 422	184 784	95 638	71 453
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
	Participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	50 791		50 791	50 791
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	4 876		4 876	4 876
	Total de l'actif immobilisé (III)	**352 659**	**200 219**	**152 440**	**128 167**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements	97 772		97 772	70 561
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				5 000
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	1 094 382		1 094 382	1 516 152
	Autres créances	27 101		27 101	29 799
	Charges constatées d'avance	8 211		8 211	6 287
	Capital souscrit appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement (3)				
	Instruments financiers et jetons détenus				
	Disponibilités	2 177 653		2 177 653	2 210 251
	Total de l'actif circulant (IV)	**3 405 117**		**3 405 117**	**3 838 051**
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	**3 757 777**	**200 219**	**3 557 557**	**3 966 219**
	(1) dont immobilisations financières à moins d'un an			4 876	4 876
	(2) dont créances à plus d'un an				
	(3) dont actions propres				

Bilan Passif

Règlement ANC 2022-06

		30/09/2025	30/09/2024
Capitaux Propres	Capital social ou individuel (dont versé 25 500)	25 500	25 500
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale	2 550	5 100
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	12 294	681 988
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	**1 294 692**	**1 102 256**
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	**1 335 035**	**1 814 844**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	19 738	
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	**19 738**	
DETTES	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	13 458	56 443
	Emprunts et dettes financières divers (2)	874 500	331 540
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	912 487	1 189 009
	Dettes fiscales et sociales	383 647	571 902
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	18 692	2 481
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes (1)	**2 202 784**	**2 151 375**
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	**3 557 557**	**3 966 219**

	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	1 294 691,71	1 102 255,99
(1)	Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	2 202 784	2 151 375
(2)	Dont emprunts participatifs		

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **3 557 557** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **10 869 724** euros et un total **charges** de **9 575 032** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **1 294 692** euros.

L'exercice considéré débute le **01/10/2024** et finit le **30/09/2025.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	4 032					4 032
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**4 032**					**4 032**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	14 781		999		3 242	12 538
	Instal., agencement, aménagement divers	41 167		4 546			45 713
	Matériel de transport	133 346		144 308		74 490	203 164
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	35 011				3 467	31 545
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**224 305**		**149 854**		**81 199**	**292 960**
FINANCIERES	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	50 791					50 791
	Prêts et autres immobilisations financières	4 876					4 876
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**55 667**					**55 667**
	TOTAL	**284 004**		**149 854**		**81 199**	**352 659**

Amortissements

Règlement ANC 2022-06

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2025
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	4 032			4 032
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**4 032**			**4 032**
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	13 734	911	3 242	11 403
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	41 167	390		41 557
	Matériel de transport	73 019	47 655	2 626	118 049
	Matériel de bureau, mobilier	23 885	4 760	3 467	25 179
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**151 805**	**53 716**	**9 334**	**196 188**
	TOTAL	**155 837**	**53 716**	**9 334**	**200 219**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06

		30/09/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	4 876	4 876	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	1 094 382	1 094 382	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	24 486	24 486	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	2 615	2 615	
	Charges constatées d'avance	8 211	8 211	
	TOTAL DES CREANCES	**1 134 569**	**1 134 569**	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		30/09/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	13 458	13 458		
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	912 487	912 487		
	Personnel et comptes rattachés	120 689	120 689		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	125 150	125 150		
	Impôts sur les bénéfices	57 698	57 698		
	Taxes sur la valeur ajoutée	72 547	72 547		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	7 563	7 563		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	874 500	874 500		
	Autres dettes	18 692	18 692		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**2 202 784**	**2 202 784**		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice	149 275			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	174 559			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	874 500			

Capital social

	30/09/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	750,00	34,0000	25 500,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	**750,00**	**34,0000**	**25 500,00**

Variations des Capitaux Propres

Règlement ANC 2022-06

	Capitaux propres clôture 30/09/2024	Affectation du résultat N-1 [1]	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice [2]	Capitaux propres clôture 30/09/2025
Capital social	25 500				25 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	5 100	(2 550)			2 550
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	681 988	204 806		(874 500)	12 294
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	1 102 256	(1 102 256)		1 294 692	1 294 692
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	**1 814 844**	**(900 000)**		**420 192**	**1 335 035**

Date de l'assemblée générale	
Dividendes attribués	900 000
[1] dont dividende provenant du résultat n-1	900 000
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1	914 844
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif	914 844
[2] Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure	(479 808)

Réduction de la réserve légale de 2 550€ pour atteindre les 10% du capital social suite à la réduction de capital du 17.08.2024.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Règlement ANC 2022-06	30/09/2025	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT		1 730 372	435 680	**1 294 692**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)				
RESULTAT COMPTABLE		**1 730 372**	435 680	**1 294 692**

(1) après retraitements fiscaux.

Charges à payer

Règlement ANC 2022-06

		30/09/2025
Total des Charges à payer		**148 198**
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		**13 458**
Pret 24529610 - 70K€	*13 458*	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**57 879**
Fournisseurs - Factures non parvenues	*57 879*	
Dettes fiscales et sociales		**60 650**
Autres charges de personnel	*36 000*	
Autres charges sociales a payer	*21 000*	
Charges fiscales à payer	*2 874*	
Charges fiscales- taxe d'apprentissage libératoire	*776*	
Autres dettes		**16 212**
Avoirs à établir	*16 212*	

Produits à recevoir

Règlement ANC 2022-06

		30/09/2025
Total des Produits à recevoir		**15 328**
Autres créances		**15 328**
Rabais,remises,ristournes a obtenir	*1 117*	
Interets courus a recevoir	*14 211*	

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	30/09/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		8 211	**8 211**
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			**8 211**

ICP
SASU au capital de 25 500 euros,
immatriculée au RCS d'ARRAS sous le numéro 352 551 378,
dont le siège social est situé 4 RUE DES HOCHEQUEUES, PARC D'ACTIVITÉ DES OISEAUX, 62218 LOISON SOUS LENS

TEXTE DE LA DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'ASSOCIÉ UNIQUE EN DATE DU 31 MARS 2026

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2025

L'associé unique rappelle que les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à son approbation, font ressortir un bénéfice de 1 294 691,71 euros.

L'associé unique décide la distribution, à titre de dividende, d'une somme de 400 000,00 euros, soit 533,33 euros pour chacune des 750 actions composant le capital social.

La mise en paiement interviendra à compter de ce jour.

Ce dividende sera prélevé à hauteur de 400 000,00 euros sur le résultat de l'exercice.

L'associé unique obtiendra son dividende de la manière suivante :

BÉNÉFICIAIRE	NOMBRE DE TITRES	DIVIDENDES BRUTS	RÉGIME D'IMPOSITION
Monsieur Dany DUHAMEL	750	400 000,00 €	Prélèvement forfaitaire unique
TOTAL	750	400 000,00 €	

Il est précisé que le montant éligible au Prélèvement Forfaitaire Unique s'élève à 400 000,00 €, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il est rappelé que les revenus distribués aux associés personnes physiques n'ayant pas expressément opté pour le maintien du taux progressif d'imposition font l'objet d'une imposition forfaitaire unique (*flat tax*), à hauteur de 31,40 % de la quote-part

de résultat brut distribué. Ce prélèvement inclut les prélèvements sociaux à hauteur de 18,60 % et le prélèvement forfaitaire non libératoire d'impôt sur le revenu à hauteur de 12,80 %, sans abattement.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 € (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé unique, au plus tard le 30 novembre de l'année qui précède le versement.

Conformément aux dispositions de l'article L136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Enfin, pour le solde de résultat net, soit 894 691,71 euros, il est décidé de l'affecter en totalité au compte « autres réserves ».

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associé unique rappelle que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice N-1 :

- Montant brut total des distributions éligibles à l'abattement de 40 % : 900 000,00 euros
- Aucun autre revenu ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % n'a été versé.
- Soit montant total global par titre : 1 200,00 euros

Exercice N-2 :

- Montant brut total des distributions éligibles à l'abattement de 40 % : 870 000,00 euros
- Aucun autre revenu ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % n'a été versé.
- Soit montant total global par titre : 1 160,00 euros

Exercice N-3 :

- Montant brut total des distributions éligibles à l'abattement de 40 % : 300 000,00 euros
- Aucun autre revenu ne bénéficiant pas de l'abattement de 40 % n'a été versé.
- Soit montant total global par titre : 400,00 euros

Le Président

Zone de signature

SAS ICP
4 Rue des Hochequeues
62218 LOISON-SOUS-LENS
Tél. : 03.21.43.78.05 - Mail : icp@icp-lens.fr
SIRET N° 352 551 378 00015 - Code APE : 4331Z

Certifié conforme